

Contre l'antisémitisme, pour la démocratie !

Les tagueurs de croix gammées qui semblent devenir légion, les slogans haineux, vociférations à caractère antisémite, les profanations de stèles commémoratives et de cimetières, les agressions de juifs quand ce n'est pas leur assassinat, donnent l'image d'une France qui tourne le dos à ses idéaux républicains et à ses valeurs émancipatrices.

Nous, élu-e-s de la majorité dans toutes ses composantes, souhaitons condamner avec la plus grande fermeté et une détermination sans faille ces nouveaux barbares qui tentent de fabriquer une société déshumanisée. Nous rappelons notre attachement viscéral à l'article premier de la constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine ou de religion...* ». Et nous confirmons qu'à notre échelle de territoire et de responsabilités, notre engagement pour que Romainville reste une ville fraternelle, solidaire et riche de ses diversités, est total.

Dans la livraison de janvier de la revue Esprit, Vincent Duclert constate que : « *La France se cherche des excuses pour ne pas voir de très près, bien en face, un phénomène antisémite qui demain, aujourd'hui peut-être, se coagule et déborde de ses rives. Beaucoup imaginent que l'antisémitisme peut être contrôlé, que l'espace de ses expressions se limite aux noyaux idéologiques qui les ont vu naître. Je ne le pense pas. L'antisémitisme est indissociable du basculement des sociétés dans l'arbitraire. Et toute violence collective a un rapport avec la mobilisation des haines antisémites.* »

La sphère politique qui ambitionne, sans succès, de réduire le mal devrait garder à l'esprit les célèbres mots de Camus : « *Mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde* ».

De conclure avec Vincent Duclert : « *Cette libération de la parole antisémite, marginale bien que très explicite, est un symptôme du risque de basculement des sociétés dans une culture de la violence, de l'assignation, de la dénonciation. Avec l'antisémitisme se diffusent d'autres haines, l'homophobie, l'antiféminisme, le suprémacisme, le racisme, l'islamisme... L'antisémitisme est un marqueur de la destruction des sociétés, et l'histoire nous l'enseigne.* »

Les élu-e-s de la majorité municipale
Corinne VALLS, Bruno LOTTI,
Asma GASRI, Jacques CHAMPION,
Nicole REVIDON, Stéphane WEISSELBERG,
Marie-Jeanne CALSAT, Marie-Michelle PHOJO,
Patrice CALSAT, Tassadit CHERGOU,
Viviane VAN DE POELE, Htaya MOHAMED,
Fernando OLIVEIRA LOURENCO,
François PARRINELLO, Aïda DAOUD,
Marcel TRASI, Chantal CELESTIN,
Guy DROZ, Brigitte BOYER,
Raymond CUKIER, Flora GUGLIELMI,
Ange GALION, Amal DJEDIDE,
Abderazak BENBELIDIA, Mélanie WIART,
Laurence GUILLON, Virgile MEJEAN.

Massacre à la bétonnière

La modification 14 du PLU vient d'être triplement refusée par le commissaire-enquêteur. Une nouvelle enquête publique est diligentée pour le « déclassé de la desserte interne de la Cité des Mares ». La municipalité est coutumière de ce type d'exercice.

Souvenez-vous de l'ancienne Place du Marché et du terrain de basket de la cité Gagarine.

Rendre privé un espace public pour ensuite le céder à un promoteur, quel navrant message politique envoyé aux habitants !

Aujourd'hui vous vous rendez dans cette desserte, vous y verrez piétons et les voitures stationnées des habitants.

Aussi, cette rue est traversante et permet aux piétons, notamment âgés, d'avoir moins de distance à parcourir pour se rendre au supermarché.

Fermer cet espace diminue les accès piétons ainsi que le nombre de place de parking.

Aux usagers interrogés, l'une qui se rend au supermarché, indique que si elle ne peut plus emprunter cette voie, elle devra utiliser le service de livraison. Un autre, sur la question du stationnement, il devra louer un box loin de son domicile, ...

Sans oublier les relogements dans le futur programme immobilier. Les locataires, même s'ils vont conserver le même prix au m², vont voir, le coût de leur charge locative, exploser.

Conséquences : baisse du pouvoir d'achat et difficulté, pour les classes populaires, à demeurer dans notre ville.

Retrouvez nous sur Facebook : « Romainville ensemble »

Sofia Dauvergne
Brigitte Moranne
Stéphane Dupré
Corinne Buzon
Samia Afroune

Pour un budget communal utile

Chaque année, le discours de la Cour des Comptes est le même : face aux « difficultés structurelles », les communes doivent réaliser « des réformes d'ampleur » en engageant, notamment, « d'importantes économies » de leurs dépenses de personnel.

À chaque débat budgétaire à Romainville, le discours de la municipalité et son auto-satisfecit plus que discutables est tout autant classique.

Nous réitérons d'année en année les conseils qui lui avait été adressées par la Chambre régionale des comptes en 2016 : la « stabilisation du résultat de fonctionnement devrait figurer parmi les objectifs prioritaires » et une « diminution de l'encours de la dette, fût-elle modérée, gagnerait à être envisagée ».

Sur ce mandat, l'augmentation des dépenses courantes a été continue avec encore + 2.5% en 2018 !

Quant à la dette communale, 8 M€ vont encore être empruntés cette année dont 5,2 dédiés à la construction de ce bâtiment agricole dit « tour maraichère »... dépense inutile !

Notre dette par habitant est près du double de la moyenne des communes d'Île-de-France.

Notre ambition budgétaire pour Romainville est le désendettement généralisé en baissant les dépenses tout en cherchant à développer la qualité de nos services publics.

Nous pensons qu'il existe des marges d'efficacité en réduisant l'endettement et en se consacrant aux seuls investissements utiles à la population.

LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
 26 rue de Paris - 93100 Montreuil
 Tél. : 01 42 87 77 37
 ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés :
 01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 :
 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
 01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
 01 48 97 73 00

SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot Services techniques :
 01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
 01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ **Permanence d'avocat sur RDV**
 Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h à 19h. Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

■ **Écrivain public**

Espace J. Brel : 01 49 15 55 39
 Samedi, 9h30-12h, jeudi, 9h30-12h, sans RDV

Espace M. Cachin : 01 71 86 60 40
 Vendredi, 14h-17h, sur RDV

Espace N. Mandela : 01 49 20 93 67
 Mardi, 14h-17h, sur RDV

■ **Création d'entreprise**

Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateurs d'entreprise qui recherchent une information, des conseils ou une aide : le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé.
 Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 / entreprendre@est-ensemble.fr